

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire               | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée   | Modification proposée ou Réponse à la question posée   | Modification ou réponse retenue   |
|-----------------------|-------------------------------------|----------|--|---|--|---|
| 1                     | Jocelyne Thonnard, DDT48            | c.1.3    | technique  |   | Rajouter les coordonnées géographiques, X et Y sur la table MAT  | Proposition d'ajout retenue X_PC, Y_PC avec comme définition : information de positionnement figurant dans le dossier de permis de construire éolien. (non obligatoire)   |
| 2                     | Jocelyne Thonnard, DDT48            | c.1.3    | Compréhension  | La définition du CODE_COM ne semble pas cohérente, les PC étant délivrés par les préfets, ne s'agit-il pas du code INSEE de la commune sur laquelle est délivré le PC   |  | Cet attribut est supprimé du modèle.  |
| 3                     | Jocelyne Thonnard, DDT48            | c.1.3    | Présentation   |   | Il est souhaitable de rajouter des colonnes avec liens vers documents scannés, arrêté, PC ...  | Ce sont des attributs de gestion administrative qui ne sont pas indispensables au suivi de la filière éolienne. Comme l'autorisent les standards COVADIS, ils peuvent être ajoutés aux tables standardisées pour répondre à un besoin local.  |
| 4                     | Sophie Sada, DDT 53                 | B.1.1    | rédaction  | "Les demandes de PC éoliens ...instruits par les DDTM ...   | rajouter DDT(M) systématiquement   | Modification effectuée  |
| 5                     | Sophie Sada, DDT 53                 | B.3.4    | rédaction  | Définition : un parc éolien .... Un parc nécessite un ou plusieurs PC ...   | rajouter PLUSIEURS permis de construire  | Modification effectuée  |
| 6                     | Sophie Sada, DDT 53                 | C.1.3    | Compréhension  | OPERATEUR : dans la plupart des cas c'est un opérateur via une société qui dépose un permis éolien mais si c'était une autre personne   | prévoir une ligne DEMANDEUR  | Cf. réponse au commentaire n°28   |
| 7                     | Sophie Sada, DDT 53                 | C.1.3    | Compréhension  | DATE_AVIS : on peut confondre avec la date d'une consultation d'un service  | DATE_DECISION  | Correction effectuée  |
| 8                     |                                     |          |  |   |  |   |
| 9                     | Yann CONVERS, DREAL RA              | C.1.3    | Compréhension /technique   | l'attribut ID_PARCELL de la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd est défini comme une chaîne de 25 caractères. Hors même en concaténant les codes discriminant du cadastre pour obtenir un numéro national unique on ne trouve que 14 caractères ce exemple :26272 000 0E 0426<br>[INSEE_commune(5)+Cod_abs(3)+Section(2)+Num(4)] |  | Changement de la longueur du champs à 14 caractères. ID_PARCEL est renommé en N_PARCEL  |
| 10                    | R. Jeannot, DREAL Champagne-Ardenne | C 1.3    | technique  | Une ZDE est composée de secteurs qui peuvent être refusés ou accordés, partiellement ou totalement et avec des puissances différentes.  | Cette couche devrait donc comprendre une ligne de données par secteur de ZDE et non pas par ZDE. Ajouter un champ ID_SECTEUR pour constituer une table de secteurs de ZDE. | L'idée d'ajouter des secteurs de <ZDE> au modèle a été examinée en cours d'instruction et écartée pour ne pas complexifier le modèle et parce que la ventilation par secteur n'est pas une pratique généralisée . Une règle est ajoutée à la définition de la classe ZDE pour traiter ce cas de figure par la création d'un objet ZDE accordé et un objet ZDE refusé (avec 2 ID_ZDE différents) |
| 11                    | R. Jeannot, DREAL Champagne-Ardenne | C 1.3    | technique  | Parc éolien : ne serait-il pas préférable d'utiliser un objet multi-point pour représenter graphiquement un parc (un point par mat), ou d'utiliser un objet région multi-polygone créé à partir de tampons de quelques mètres autour de chaque mat d'un même parc et assemblés, au lieu d'une enveloppe convexe ?     |  | Le choix de la géométrie du parc éolien est purement arbitraire. Un objet simple polygone a semblé plus pratique à utiliser et à cartographier afin d'offrir une vue à petite échelle des parcs.  |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire               | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée  | Modification proposée ou Réponse à la question posée        | Modification ou réponse retenue   |
|-----------------------|-------------------------------------|----------|--|--|---|---|
| 12                    | R. Jeannot, DREAL Champagne-Ardenne | C 1.1    | général  | Au final, un SRE liste les communes dont tout ou partie du territoire est favorable au développement de l'éolien. On ne peut pas se permettre de faire une requête géographique entre <commune> et <ZoneFavorableEolien> pour retrouver cette liste, car tout dépend du référentiel communal utilisé. Il faut donc que cette liste de communes apparaisse quelque part...  | créer une table non graphique "N_SRE_COMMUNE_FAVORABLE_ddd" | L'association concerne entre <Commune> et <ZoneFavorableEolien> relie dorénavant <Commune> et <SRE>. Elle est implémentée dans la table N_SRE_COMMUNE_FAVORABLE_ddd ajoutée dans la structure des données avec pour champs : ID_SRE, CODE_INSEE |
| 13                    | O CARDOT-ATTAGNANT DDT Haute-Marne  | B 3.3    | Technique  | La surface déclarée d'une ZDE ne sert à rien puisque ne correspond à rien dans un dossier de ZDE (vous invite à en examiner un).<br>A quoi peut servir cet attribut in fine ?  |   | Cet attribut n'est pas obligatoire. Certaines régions s'en servent pour calculer des indicateurs régionaux de suivi de la filière éolienne.   |
| 14                    | O CARDOT-ATTAGNANT DDT Haute-Marne  | B 3.3    | éditorial  | etatdemande : au lieu de mettre des codes alphanumériques sujets aux erreurs d'orthographe, pourquoi ne pas avoir retenu une valeur simplement numérique ?<br>Pour info c'est ce que nous utilisons depuis 2006 en Haute-Marne et c'est ce qui a servi au format de table SIG en usage en région Champagne-Ardenne.  |   | C'est ce qu'on a fait avec des codes à deux caractères dans la partie structure des données > voir page 35.   |
| 15                    | O CARDOT-ATTAGNANT DDT Haute-Marne  | B 3.4    | technique  | Primitive graphique : polygone simple<br>Certains parcs éolien étant sur une seule ligne je voudrais savoir comment vous les symboliser sur une carte svp ?<br>Une primitive graphique ponctuelle ne serait-elle pas plutôt de rigueur ?   |   | La modélisation géométrique proposée page 18 s'applique également à ce cas de figure (création de n tampons + création d'une enveloppe convexe à partir des n polygones tampons)  |
| 16                    | O CARDOT-ATTAGNANT DDT Haute-Marne  | B 3.4    | éditorial  | datecréation : Date de création du parc<br>Celle d'accord du permis de construire ? Celle de fin des travaux ? Celle de mise en service ?<br>Celle dernière est souvent ignorée des services. Entre la construction et la mise en service, après la phase de test de nombreux mois peuvent s'écouler.  |   | La définition de cette date est précisée pour correspondre à la déclaration de fin des travaux, information qui est normalement disponible des DDT.   |
| 17                    | O CARDOT-ATTAGNANT DDT Haute-Marne  | B 3.5    | technique  | hauteurmat, hauteur nacelle, diametreRotor : Difficile à connaître car sur quasi chaque parc en Haute-Marne des demandes de modifications de modèles, de taille, de diamètre sont faites.<br>Pour info entre l'accord du PC et la fourniture de l'éolienne 2 à 3 ans peuvent s'écouler. Ceci amène parfois les opérateurs à changer de type d'éoliennes pour coller aux fournisseurs et nouvelles machines produites. Certains changements peuvent être de nature économique (financement du projet ... etc) |   | Les valeurs attendues sont à défaut celles renseignées sur la demande du permis de construire. Elles peuvent être mises à jour après accord du PC.  |
| 18                    | O CARDOT-ATTAGNANT DDT Haute-Marne  | B3.5     | technique  | datemiseEnProduction : cette date est souvent inconnue des services instructeurs (DDT) et étant pourtant au plus près des opérateurs.<br>dateconstruction : idem car la construction d'un parc peut s'étaler sur plusieurs mois et la date de construction de l'éolienne est inconnue<br>enService : impossible de savoir exactement quand l'opérateur a mis en service l'éolienne   |   | Ces dates ne sont pas obligatoires.<br>Le type booléen de l'attribut enService devient de type énuméré : Oui / Non / Non renseigné  |
| 19                    | O CARDOT-ATTAGNANT DDT Haute-Marne  | B 3.5    | technique  | Précision position estimée : pour mémoire les coordonnées de l'éolienne se trouvent dans le dossier de PC.<br>La saisie est alors assurée via ces coordonnées.   |   | En effet. Voir réponse au commentaire n°1 et 32   |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire                 | Chapitre            | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée  | Modification proposée ou Réponse à la question posée                                | Modification ou réponse retenue   |
|-----------------------|---------------------------------------|---------------------|--|--|---|---|
| 20                    | O CARDOT-ATTAGNANT<br>DDT Haute-Marne | B 3.5               | technique  | Il serait intéressant de rajouter plusieurs critères:<br>- l'identifiant de l'éolienne : nous prenons le numéro du PC + numéro de l'éolienne dans le PC. sert d'identité propre de l'éolienne<br>- marque et modèles de l'éolienne : intéressant si demain on nous demande de recenser telles machines qui pourraient présenter un risque ou toute autre demande (nombre de machines de telle marque dans le cadre de statistiques sur la prédominance d'un constructeur sur un autre - je cite celle-ci car déjà demandée par la DGCCRF il y a qqes années) |   | Cette description de l'identifiant correspond bien à ce qui est proposé dans le standard. Ce cas d'utilisation décrit n'a pas été traité dans le cadre de ce projet de standard. Les caractéristiques techniques des machines installées est un besoin hors champ de ce standard. Ces attributs sont à gérer localement soit dans une table locale, soit en les ajoutant à la table standardisée des éoliennes. Une précision sur ce point est ajoutée au standard en B.1.1 |
| 21                    | O CARDOT-ATTAGNANT<br>DDT Haute-Marne | B 3.5               | technique  | etatPC : au lieu de mettre des codes alphanumériques sujets aux erreurs d'orthographe, pourquoi ne pas avoir retenu une valeur simplement numérique ?<br>Pour info c'est ce que nous utilisons depuis 2006 en Haute-Marne et c'est ce qui a servi au format de table SIG en usage en région Champagne-Ardenne.   |   | Même réponse que pour le commentaire N°14   |
| 22                    | O CARDOT-ATTAGNANT<br>DDT Haute-Marne | B3.6                | technique  | communeInstructeur : ignorez-vous que seul le Préfet a pouvoir pour signer un permis de construire éolien ?<br>cela ne peut donc pas être une commune. Cet attribut me semble inutile.   |   | Cet attribut est supprimé du modèle.  |
| 23                    | O CARDOT-ATTAGNANT<br>DDT Haute-Marne | B3.5<br>et<br>B 3.6 | général  | Pourquoi 2 tables ? Le permis de construire mène à l'éolienne. Les tables N_MAT_EOLIEN et N_PC_EOLIEN semblent redondantes quand on pratique dans ce métier depuis de nombreuses années.   | Pourquoi ne pas rajouter dans étatPC un état construite et fusionner les 2 tables ? | Parce qu'un PC peut concerner plusieurs mats éoliens. Et un PC peut être refusé ! La distinction en deux tables semble incontournable.  |
| 24                    | O CARDOT-ATTAGNANT<br>DDT Haute-Marne | B3.6                | technique  | Mapinfo ou QGIS sait faire des sommes. Une ligne = une éolienne<br>Pourquoi cette puissance globale ? Il s'agirait plutôt de la puissance unitaire de l'éolienne.<br>Si le but recherché est de recenser les PC déposés, comment faire quand une partie seulement des éoliennes est accordée ? (Le pétitionnaire dépose 10 éoliennes de 2 MW unitaire, 7 sont accordées par exemple)   | Remplacer par la puissance unitaire ?   | Le standard n'a pas pour objet de modéliser la gestion des permis de construire. Un PC se réfère à un parc d'éoliennes (cf. réponse au commentaire n°23). La puissance du PC est celle qui figure sur la demande initiale du pétitionnaire = somme des puissances de chaque éolienne figurant dans la demande de permis de construire, soit 20 MW. C'est avec la puissance des éoliennes construites que s'évalue l'atteinte des objectifs Grenelle.                        |
| 25                    | O CARDOT-ATTAGNANT<br>DDT Haute-Marne | C1.3                | général  | ID_ZDE : un parc éolien peut ne pas se trouver en ZDE. Quel code est prévu dans ce cas svp ?   |   | L'ID_ZDE de l'enregistrement de ce parc éolien restera vide dans ce cas.  |
| 26                    | O CARDOT-ATTAGNANT<br>DDT Haute-Marne | C.1.3               | Technique  | ID_PARCEL : une éolienne peut concerner une ou plusieurs parcelles (survol)  | S'agit-il là de la parcelle sur laquelle se situe le mat uniquement ?               | Oui, le standard identifie la parcelle dans laquelle se situe le pied du mat. Cette précision est ajoutée dans le standard  |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire  | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée  | Modification proposée ou Réponse à la question posée   | Modification ou réponse retenue  |
|-----------------------|--|----------|--|--|--|--|
| 27                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | B.3.4    | question   | Pourquoi prendre un rayon de 200 m pour les tampons autour de chaque mât à agréger pour définir la géométrie des parcs?  | Pour les parcs, les modèles présentés par les développeurs préconisent souvent un espacement qui va de 150m pour les petites machines (90m) à 500m pour les grandes machines (145m). Ne faudrait-il donc pas augmenter la distance des rayons des tampons afin d'obtenir une surface continue pour représenter la géométrie des parcs? | Le standard préconise 200m arbitrairement pour simplifier et avoir une représentation à petite échelle des parcs qui soit homogène dans toutes les régions. Comme tout choix arbitraire, il est critiquable mais l'important est que tous appliquent ce choix pour une harmonie nationale. La création d'une enveloppe convexe permet justement d'éviter les trous ! |
| 28                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | B.3.6    | technique  | Le nom de l'exploitant peut être différent du nom du pétitionnaire.  | Pour la définition du champ " NomPétitionnaire " : " Nom du pétitionnaire déposant le permis ".  | Modification apportée  |
| 29                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, l' ID_MAT correspond à un identifiant de l'éolienne composé du numéro de permis de construire et d'un numéro incrémenté mais de quelle façon renseigner ce champ (avec des tirets bas ou avec des longueurs de chaîne prédéfinies pour chaque élément...)? | Préciser la définition et proposer des exemples :<br>- PC....._01<br>- PC....._1<br>- PC..... ?  | Format retenu : [ID_PC] + '_nnn'<br>Exemple de suffixe : _001  |
| 30                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, concernant l' ID_PARCELLE , de quelle façon ce champ doit-il être renseigné?   | Proposer des exemples, éventuellement faire référence à un champ de référentiel IDU du PCI par exemple. De plus, ce champ est-il figé au cours du temps? En effet faut-il prendre l'identifiant de parcelle initiale (du dossier PC) ou le faire évoluer en fonction des redécoupages parcellaires?                                    | Même réponse que pour le commentaire N°9   |
| 31                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, le champ DATE_PROD est de type informatique Date, or ce champ est souvent renseigné avec une année dans la table du 35   | Si nous disposons seulement de l'année de mise en service, ce champ restera non renseigné ou sera-t'il rempli par défaut au 1er janvier de l'année spécifiée.  | Il faut renseigner au moins l'année par 01/01/AAAA   |
| 32                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, concernant le champ PRECIS_POS, de quelle façon doit-il être renseigné?  | Proposer des précisions « type » pour chaque référentiel utilisé avec des exemples. Préciser l'unité.  | Proposition retenue : ce champ contient dorénavant une liste énumérée contenant 3 valeurs « Métrique » / « Décamétrique » / "Hectométrique" / « Non estimée »<br>Voir aussi la fiche COVADIS sur ce sujet : Fiche_comment_qualifier_precision_et_eche lle_dans_metadonnees_v3_cle57cb55.pdf sur Géoinformations.i2   |
| 33                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, rajouter un champ ALT_MAX?   | Même si l'altitude peut être calculée en additionnant l'altitude de base et la hauteur totale de l'éolienne, il peut tout de même être intéressant d'avoir directement la donnée d'altitude maximale à disposition.  | Cette donnée ne figure pas systématiquement dans les permis de construire. Pour un besoin local, ce champ peut être ajouté à la table.   |
| 34                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, rajouter un champ de coordonnées X et un champ de coordonnées Y ?  | Ces coordonnées devront correspondre aux coordonnées indiquées dans le dossier du permis de construire.  | Voir réponse au commentaire N°1  |
| 35                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, le champ DATE_REAL ne pourra pas être renseigné.   | En effet, nous n'avons pas accès à cette donnée en DDTM.   | Ce champs n'est pas obligatoire et peut rester vide.   |
| 36                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, il n'y a pas de nom d'exploitant.  | Rajouter un champ NOM_EXPLOITANT   | Ce information existe déjà dans la modèle et est portée par le parc éolien.  |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire  | Chapitre       | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée  | Modification proposée ou Réponse à la question posée   | Modification ou réponse retenue   |
|-----------------------|--|----------------|--|--|--|---|
| 37                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35                     | C.1.3          | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, comment fait on pour renseigner l'état du pc mât?  | Un PC peut être en effet accordé partiellement (ex: 5 éoliennes accordées sur 8 accordées au PC). Rajouter un champ ETAT_PC_MAT à compléter avec les mêmes propositions que celles pour ETAT_PC de la table N_PC_EOLIEN en rajoutant également aux propositions ETAT_PC_MAT la valeur « caduque »      | Attention, un PC se rapporte à un parc éolien qui est un ensemble de mâts.<br>Le parc éolien doit représenter la partie accordée du PC c'est à dire que seules les éoliennes accordées sont localisées dans la table Eolienne et constituent le parc.<br>Les éoliennes figurant dans un PC refusé ne créent pas de parc (puisqu'elles ne seront pas construites) et ne doivent pas être ajoutées à la table EOLIENNE. Si les besoin le justifient, elles peuvent être gérée dans le cadre de l'administration locale des données et stockées dans une table locale spécifique.<br>Le critère "Ne sont incluses dans cette classe d'objets que les éoliennes faisant l'objet d'un permis de construire accordé." est ajouté à la classe <Eolienne> |
| 38                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35                     | C.1.3          | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, il pourrait être intéressant de rajouter un champ MODELE_MAT   | Nous disposons en effet dans nos bases de données actuelles du type de modèle d'éoliennes (ex: VESTAS V90, REPOWER MM92,etc.).   | Le standard n'est pas conçu pour gérer ces informations.<br>La description des machines peut être gérée par des attributs locaux si besoin.<br>Voir aussi la réponse au commentaire n°20  |
| 39                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35                     | C.1.3          | technique  | Dans la table N_PC_EOLIEN_ddd, comment fait on pour renseigner un permis partiellement accordé?  | Rajouter aux valeurs proposées pour le champ ETAT_PC la valeur « accordé partiellement »   | Cf. réponse au commentaire n°37.<br>Cette information peut être mentionnée dans le champs « Commentaire » du permis de construire. De plus, deux champs (commentaire n°75) sont ajoutés et permettent de déduire si un PC est partiellement accordé   |
| 40                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35                     | C.1.3          | technique  | Dans la table N_PC_EOLIEN_ddd, le champ OPERATEUR correspond t-il au pétitionnaire?  |  | Cf. réponse au commentaire n°28   |
| 41                    | Anne Chasle-Heuzé, Joël Brunet, Gaëtane Le Gourriérec, DDTM 35                     | C.2            | question   | Dans les métadonnées relatives à la table N_PC_EOLIEN_ddd, il n'y a pas de restrictions d'indiquées sur l'accès au public.   | Le champ OPERATEUR, si il est renseigné par le nom du pétitionnaire du PC est parfois un particulier, ces données doivent-elles être anonymisées? Si oui, ajouter un champ NAT_PET (pour la nature du pétitionnaire, pouvant prendre les valeurs MORALE ou PRIVEE) en vue de la diffusion des données. | Le plus simple consiste à supprimer ce champs OPERATEUR de la table avant sa diffusion.   |
| 42                    | DREAL Midi-Pyrénées (F. Berly, H. Mignot, Ph. Lecheneau. + contact : JL Monceyron) | B.1.1<br>B.3.1 | général  | Schéma régional éolien<br>le SRE est présenté comme non spatiale p 10. La procédure d'élaboration du SRE aboutira en Midi-Pyrénées à une liste des communes concernées.<br>Cette information doit apparaitre dans le modèle. | rajouter une relation [1:n] SRE -> Commune (SRE concerne N communes)<br>ou<br>ajouter une représentation spatiale au SRE à partir des communes constituantes (mais fonction du référentiel choisi, BD-carto, Géofla, etc.  | Le standard propose de :<br>1- gérer la liste des communes désignées dans le SRE comme une liste dans la table N_SRE_COMMUNE_FAVORABLE_ddd (Cf. réponse au commentaire n°12.)<br>2- de représenter spatialement le SRE par l'ensemble des périmètres des zones favorables qui constituent un ensemble géométriques à la fois officiel et spécifique à l'objet SRE (cf. C.1.1)<br>Voir aussi réponse au commentaire n°58   |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée  | Modification proposée ou Réponse à la question posée              | Modification ou réponse retenue   |
|-----------------------|-----------------------|----------|--|--|---|---|
| 43                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.3    | technique  | ZDE : une ZDE est composée de plusieurs "noyaux" : nous tenions à insister sur la possibilité de conserver du multi-polygone comme "primitive graphique"   |   | Le modèle prévoit le cas d'une géométrie multi-polygonale pour une zone de développement donnée. Cela permet de représenter tous les secteurs d'une même ZDE. L'autre option consiste à créer autant d'enregistrement dans la table ZDE qu'il existe de secteurs géographiquement distincts. Cette précision est ajoutée au standard.                               |
| 44                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.3    | général  | ZDE : disposer de la puissance résiduelle = puissance maximale - somme des certificats délivrés dans la ZDE.   | Rajouter l'attribut correspondant                                 | Cette information est un indicateur calculé qui ne relève pas vraiment du noyau de ce standard COVADIS. Sa définition est intéressante et sera mentionnée pour mémoire en fin du paragraphe B.3.3.  |
| 45                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.4    | technique  | Géométrie des parcs éoliens : nous procédons par enveloppe convexe des tampons de 200m pour bénéficier d'un polygone unique, mais avec 2 règles supplémentaires :<br>- un découpage aux limites communales (un parc étant forcément communal + associé à un ou plusieurs permis sur cette commune)<br>- pas de superposition entre 2 parcs pour faciliter les requêtes géographiques ultérieures | Appliquer ces règles sur la géométrie                             | Il est décidé de ne pas imposer de règles supplémentaires pour la construction des parcs. Les parcs sont dotés de géométries arbitraires. Les découper pour éviter les superpositions risque de donner l'impression visuelle qu'ils se partagent pas le territoire - ce qui n'a pas de sens. Ceci est bien précisé dans la rubrique 'Contraintes' en page 18 B.3.4. |
| 46                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.4    | éditorial  | Préciser la notion de date de création des parcs : date de permis ou date de création effective ?  |   | Cf. réponse au commentaire n°16   |
| 47                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.5    | technique  | Eoliennes : certains champs pourraient être optionnels (notamment diametreRotor)   | Rendre non obligatoire les champs "hauteurNacelle", diametreRotor | Ces champs sont maintenant optionnels. Les DDT sont libres de rendre ces données localement obligatoires, pour notamment effectuer des calculs de recul   |
| 48                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.6    | technique  | D'autres états sont possibles pour les PermisConstruireEolien : un permis peut être retiré, prorogé, partiellement autorisé  | Rajouter ces états.   | Retiré ou abandonné => Sans suite partiellement autorisé => Accordé + ajouter une information au moyen de l'attribut commentaire (cf. réponse au commentaire n°39 & 75)   |
| 49                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.7    | technique  | ArreteICPE : il serait intéressant de rajouter un lien vers l'identifiant GIDIC/S3IC (gestion des ICPE). Le principe ne serait-il pas alors de déporter cette gestion des arrêtés ICPE vers l'application dédiée ?   | Faire une classe ICPE, avec comme attribut l'ID GIDIC.            | Proposition retenue.<br>La classe <ArreteICPE> a été remplacée par une classe <Etablissement> (contenant le code GIDIC et représentée en gris) qui ne fait pas partie du périmètre du standard considérant qu'elle relève du domaine des ICPE.  |
| 50                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.8    | technique  | CODOA<br>Depuis mars 2010, les CODOA sont obligatoirement rattachés à un permis => une relation est à rajouter vers la classe "PermisConstruireEolien"   | Rajouter une association "dépend d'un permis"                     | Cette relation existe en effet car la délivrance du CODOA est conditionné par la validité du PC.<br>Ce qui importe est de pouvoir calculer un indicateur de puissance résiduelle sur chaque ZDE. Il a semblé pratique et pertinent de rattacher les CODOA au niveau des parcs qui appartiennent à une ZDE unique (cf. commentaire n°44).                            |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée  | Modification proposée ou Réponse à la question posée                                       | Modification ou réponse retenue  |
|-----------------------|-----------------------|----------|--|--|--|--|
| 51                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.8    | Question   | Cardinalité de la relation "Certificat_CODOA beneficiaire ParcEolien".<br>Ne peut-on pas avoir plusieurs certificats sur le même parc ?  |  | Cela peut se trouver dans les très grands parcs mais c'est a priori un cas suffisamment exceptionnel pour éviter de compliquer la modèle des données proposé. Une solution consiste à découper le parc en autant de CODOA si ce cas se présente.   |
| 52                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.8    | technique  | Les CODOA doivent comprendre un n° de SIRET  | Rajout d'un attribut "num_siret"   | Modification retenue   |
| 53                    | DREAL Midi-Pyrénées   | B.3.8    | Question   | Les CODOA ont une durée limitée depuis mars 2010 : faut-il rajouter la date d'expiration ?   |  | Le standard Eolien n'est pas fait pour gérer le cycle de vie des CODOA. Cette information si nécessaire peut être ajoutée dans un attribut local particulier.  |
| 54                    | DREAL Midi-Pyrénées   | C.1.1    | technique  | Le choix d'implémentation d'associer SRE/ZFE conduit à construire une représentation géographique de SRE par la somme des ZFE : hors la représentation du SRE doit être l'enveloppe des limites communales concernées : cf. ci-dessus.   | Dissocier les tables SRE et ZFE  | L'implémentation proposée permet de gérer les SRE selon deux modes (tout en économisant la création de 2 tables) :<br>1. un SRE est une liste de communes qui est stockée dans la table N_SRE_COMMUNE_FAVORABLE (Cf. réponse au commentaire n°12.)<br>2. un ensemble d'objets géométriques qui correspondent à toutes les zones favorables du SRE tel que précisé au paragraphe 1 du C.1.1 et permettant de saisir l'objectif de puissance 2020. |
| 55                    | DREAL Midi-Pyrénées   | C.1.1    | technique  | Le choix d'implémentation d'associer Parc et Certificat CODOA pose des pbs :<br>- gestion des CODOA par la DREAL et gestion des parcs par les DDT<br>- si un parc peut avoir plusieurs certificats, on va dupliquer la géométrie des enregistrements   | Dissocier les tables Parc et CODOA   | Proposition retenue par la création d'une table non géographique N_CODOA_EOLIEN_ddd :<br>- gérée par DREAL<br>- avec comme attributs : date, puissance et bénéficiaire, auquel on ajoute l'identifiant du parc et un identifiant codoa<br>- relation : 1 parc bénéficie de zéro à n codoa.   |
| 56                    | DREAL Midi-Pyrénées   | C.1.1    | éditorial  | Représentation géographiques des parcs : rajouter enveloppe convexe dans la description de la génération de la géométrie (haut de la page 33) pour être en cohérence avec B.3.4 sans ambiguïté   | Rajouter l'enveloppe convexe (+ découpage entre parc + limites communales - cf. ci-dessus) | Correction apportée  |
| 57                    | DREAL Midi-Pyrénées   | C.1.1    | Question   | Pourquoi un nommage N_MAT_EOLIEN_P_ddd.TAB ? (cohérence avec nommage de la classe "Eolienne").   |  | Pour deux raisons :<br>- Toutes les tables du standard respectent le format N_[nom de la classe]_EOLIEN_[S/L/P]_ddd<br>- Le GéoRépertoire contient déjà une table qui s'appelle N_EOLIENNE_P   |
| 58                    | DREAL et DDT Lorraine | B.2      | Général  | Modèle conceptuel : il serait utile de lier directement le PC à l'éolienne sans passer par le parc. La liaison dans le modèle des données conceptuel est : "parc éolien" <-> "PC". Quelle est le lien entre le PC et l'éolienne notamment dans le cas où il y a un recours sur une seule éolienne d'un parc de plusieurs éoliennes ? | Modifier le modèle conceptuel  | En effet, le modèle ne présente pas d'association directe entre un PC et une éolienne. En revanche, elle existe dans la structure de données implémentée. Permis partiellement accordé : Cf. réponse au commentaire n°37   |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire      | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée   | Modification proposée ou Réponse à la question posée | Modification ou réponse retenue  |
|-----------------------|----------------------------|----------|--|---|--|--|
| 59                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.2      | Général  | Modèle conceptuel : la classe d'objet « referenceeolienne » (constructeur, modèle) pourrait être ajoutée au modèle conceptuel. Si on connaît le modèle de l'éolienne, on peut en principe en déduire ses caractéristiques (taille des différents éléments, puissance, constructeur,...) | Rajouter une classe d'objet                          | Cf. réponse au commentaire n°38.   |
| 60                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.3    | Technique  | Classe d'objet <ZoneDeveloppementEolien> : ajouter l'attribut « deposant » qui contient le nom du déposant de la ZDE  | Ajouter un attribut                                  | Cette information est déjà modélisée par les associations 'porteur' entre <ZDE> et <Commune> ou <EPCI> qui sont implémentées par la table N_ZDE_MOA_ddd. |
| 61                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.3    | Technique  | Classe d'objet <ZoneDeveloppementEolien> : ajouter l'attribut «ref_ap » qui contient les références de l'arrêté préfectoral   | Ajouter un attribut                                  | Cf. réponse au commentaire n°3.  |
| 62                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.3    | Technique  | Classe d'objet <ZoneDeveloppementEolien> : ajouter l'attribut «lien_ap » qui contient le lien html vers l'arrêté publié sur l'internet  | Ajouter un attribut                                  | Cf. réponse au commentaire n°3.  |
| 63                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.5    | Technique  | Classe d'objet <Eolienne> : ajouter l'attribut «id_eol_parc » qui contient l'identifiant de l'éolienne dans le parc.  | Ajouter un attribut                                  | ID_MAT : identifiant du mat<br>ID_PARC : identifiant du parc éolien<br>cf. C.1.3   |
| 64                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.5    | Technique  | Classe d'objet <Eolienne> : ajouter l'attribut «date_demantelement » qui contient la date du permis de démolir  | Ajouter un attribut                                  | Modification retenue   |
| 65                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.5    | Technique  | Classe d'objet <Eolienne> : ajouter l'attribut « exploitant » qui contient le nom de la société exploitant l'éolienne   | Ajouter un attribut                                  | Cf. réponse au commentaire n°36  |
| 66                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.5    | Technique  | Classe d'objet <Eolienne> : ajouter les attributs « x », « y » qui contiennent les coordonnées de l'éolienne.   | Ajouter un attribut                                  | Cf. réponse au commentaire n°1   |
| 67                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.5    | Technique  | Classe d'objet <Eolienne> : ajouter l'attribut « constructeur » qui contient le nom du constructeur de l'éolienne   | Ajouter un attribut                                  | Cf. réponse au commentaire n°20  |
| 68                    | DREAL et DDT Lorraine      | B.3.5    | Technique  | Classe d'objet <Eolienne> : ajouter l'attribut « modele » qui contient les références du modèle de l'éolienne . Cela permet d'avoir les caractéristiques de l'éolienne. Voir remarque 59.   | Ajouter un attribut                                  | Cf. réponse au commentaire n°38.   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut   | Généralités   |  |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut 01  | •Nom du champ : Lomont  | concerne le champ d'éolienne                         |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut 02  | •Pays : France  | concerne le champ d'éolienne                         |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut 03  | •Département / Zone : 25  | concerne le champ d'éolienne                         |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut 04  | •Puissance nominale totale installée : 30 MW  | concerne le champ d'éolienne                         |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut 05  | •Production annuelle estimée : 75 GW.h (pour équivalent pleine charge de 2500 heures/an)  | concerne le champ d'éolienne                         |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut b   | Détails   | concerne chaque partie                               |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut b01   | Partie 1 :  | concerne chaque partie                               |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut b02   | •Tranche : Partie 1   | concerne chaque partie                               |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut b03   | •Commune : Vyt-les Belvoir, Valonne, Solemont, Feule  | concerne chaque partie                               |  |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/<br>BF |          | Attribut b04   | •Mise en service : 2007/12  | concerne chaque partie                               |  |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire     | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée   | Modification proposée ou Réponse à la question posée   | Modification ou réponse retenue   |
|-----------------------|---------------------------|----------|--|---|--|---|
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b05   | •10 machine(s) Vestas V90/2000 (puissance de 2000 kW, diamètre de 90 m)   | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b06   | •Hauteur des nacelles : 80 m  | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b07   | •Puissance nominale totale : 20000 kW   | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b08   | •Opérationnel   | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b09   | •Parc onshore   | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b10   | •Développeur : Eole-Res   | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b11   | •Exploitant : Energy Power Resources  | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut b12   | •Propriétaire : Energy Power Resources  | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut idem  | Partie 2 :  | concerne chaque partie   |   |
| 69                    | DREAL Franche-Comté/BF    |          | Attribut   | Dans l'exemple, les éoliennes au nombre de quinze, sont représentées par deux lots d'éoliennes, le fichier est téléchargeable au format kml sur le site français des éoliennes  | Les autres caractéristiques peuvent être strictement interne DREAL (confidentialité, sécurité,...) |   |
| 70                    | DREAL Bretagne et DDTM 29 | B.3.9    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, l'état de l'éolienne est construite, non construite, démontée ou autre état. Par conséquent, ne seront plus géoréférencées les éoliennes dont le permis a été refusé ou est en cours d'instruction.   | Ajouter un champ : Etat_avancement_PC  | Cf. réponse au commentaire n°37: en effet, une éolienne dont le permis est en cours d'instruction ne sera pas saisie dans la table puisqu'une règle ajoutée impose que son PC soit accordé. Cela simplifie les requêtes.  |
| 71                    | DREAL Bretagne et DDTM 29 | B.3.5    | éditorial  | Préciser clairement dans la définition de la classe d'objets "éolienne" le type d'éolienne à recenser. Faut-il prendre toutes les éoliennes ou uniquement celles soumises à un permis de construire? L'identifiant de l'éolienne (composé du n° de permis de construire) dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd ne pourra pas être renseigné pour une éolienne de moins de 12 m et qui ne fait pas l'objet d'un permis de construire. |  | Un critère de sélection ajouté à la classe Eolienne : "Ne sont incluses dans cette classe d'objets que les éoliennes faisant l'objet d'un permis de construire accordé."  |
| 72                    | DREAL Bretagne/DDTM 29    | B.3.4    | technique  | La définition du parc éolien stipule qu'un parc ne peut avoir qu'un seul exploitant. Cependant, lorsqu'un parc existant change partiellement d'exploitant faut-il casser la cohérence du projet.  | Autoriser plusieurs exploitants sur un même parc.  | Le suivi des droits et cessions d'exploitation des parcs éoliens ne figure pas dans les objectifs du standard et relève plutôt de la gestion des ICPE. De plus ces changements ne sont pas toujours déclarés aux DDT. Pour ne pas compliquer le modèle, seul le nom de la société exploitant le parc à sa création est demandé dans le standard. Cela évite d'avoir à maintenir cette information non obligatoire à jour et à casser la cohérence des relations avec la classe des PC et la classe des certificats CODOA (sur ce sujet cf. commentaire n°55). |

| Numéro de commentaire | Auteur du commentaire  | Chapitre | Type de commentaire (général / technique / éditorial / question) | Commentaire ou Question posée   | Modification proposée ou Réponse à la question posée    | Modification ou réponse retenue  |
|-----------------------|------------------------|----------|--|---|---|--|
| 73                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | B.3.5    | éditorial  | Incohérence dans l'appellation de la table éolienne. Dans le contenu du standard de données elle est notifiée sous classe d'objets "éolienne" alors que dans la structure des données métadonnées elle est renseignée sous "MAT_EOLIEN".  |   | Cf. réponse au commentaire n°57  |
| 74                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_PC_EOLIEN_P_ddd, rajouter la puissance globale de l'ensemble des éoliennes (exprimé en mégawatt).   | Rajouter la puissance globale par permis de construire. | C'est exactement la définition de l'attribut puissancePC cf. B.3.6   |
| 75                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_PC_EOLIEN_P_ddd, rajouter un champ nombre d'éolienne.   | Rajouter le nombre d'éolienne.                          | Proposition retenue : ajout de deux attributs supplémentaires à la classe PC : nbEolienneDemande<br>nbEolienneAccord                                   |
| 76                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_PARC_EOLIEN_S_ddd, préciser la définition de date de création. S'agit de la date de dépôt du projet?  |   | Cf. réponse au commentaire n°16  |
| 77                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | C.1.3    | technique  | Dans la table N_MAT_EOLIEN_P_ddd, le champ DATE_PROD est de type informatique Date, or ce champ est souvent renseigné en Bretagne avec une année  |   | Cf. réponse au commentaire n°31  |
| 78                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | B.3.6    | technique  | La modélisation géomatique de la table N_PC_EOLIEN_ddd.TAB étant sans objet, il doit s'agir d'une table non graphique. Par conséquent, il ne sera plus possible de localiser les permis en instruction, refusés, abandonnés ou annulés (via la table éolienne qui ne comprend que les éoliennes accordées construites, accordées non construites ou démontées).   | Créer une modélisation géométrique pour cette table.    | Après réflexion, il n'existe pas de moyen simple de localiser un permis de construire éolien.<br>Cf. réponse au commentaire n°37                       |
| 79                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | B.3.4    | éditorial  | Dans la table N_PARC_EOLIEN_S_ddd.TAB (parcs éoliens) est précisée qu'un parc peut avoir pour origine plusieurs permis de construire. Or dans le résumé de la ressource est notifié qu'un parc nécessite un permis de construire. En revanche dans la généalogie de la ressource est écrit qu'un parc éolien est obtenu à partir de la ou des demandes de permis de construire dont il a fait appel. N'y a-t-il pas une incohérence?  |   | La rédaction des métadonnées a été précisée pour éviter toute confusion.   |
| 80                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | B.3.4    | technique  | L'affirmation "Un parc ne peut avoir qu'un seul exploitant". Du fait de cette condition, dans certains cas des éoliennes très proches géographiquement (moins de 400 mètres d'écart) peuvent faire l'objet de plusieurs parcs se croisant (plusieurs exploitants). Dans d'autres cas des éoliennes faisant l'objet d'un même permis et distantes de plus de 400 mètres peuvent faire l'objet d'un parc à multiples polygones séparés : cela peut avoir une incidence sur le rendu visuel. |   | Cf. réponses aux commentaires n°45 & 27  |
| 81                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | B.3.4    | technique  | Dans description des attributs de la classe "parc éolien" sous l'attribut "dateCreation". Quelle date de création donner à un parc : date du dernier permis de construire sur le parc ou conserver la date du premier permis de construire  |   | Cf. réponse au commentaire n°16  |
| 82                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | B.3.4    | technique  | Dans description des attributs de la classe "parc éolien" sous l'attribut "nomParc". Quelle dénomination donner à un parc, susceptible d'évoluer, faisant l'objet de plusieurs permis sur plusieurs communes limitrophes ET sur plusieurs lieux-dits proches ?  |   | Pas de prescription particulière hormis du bon sens : il convient de trouver un nom qui soit porteur de sens et qui puisse à minima être cartographié. |
| 83                    | DREAL Bretagne/DDTM 29 | B.3.4    | technique  | Les parcs seront matérialisés par des tampons de 200m. Pourquoi ne pas prendre 500 m qui correspond à la zone d'exclusion d'éolienne par rapport à une habitation.  | Attribuer des tampons de 500m.                          | Cf. réponse au commentaire n°27  |